

Famille : ULMACEAE (angiosperme)

Nom(s) scientifique(s) : *Holoptelea grandis*

Restrictions commerciales : pas de restriction commerciale

DESCRIPTION DU BOIS

Couleur référence : jaune clair

Aubier : non distinct

Grain : moyen

Fil : droit ou contrefil

Contrefil : léger

Notes : Bois blanc crème à jaune clair.

DESCRIPTION DE LA GRUME

Diamètre : de 80 à 110 cm

Épaisseur de l'aubier :

Flottabilité : non flottable

Conservation en forêt : moyenne (traitement recommandé)

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Les propriétés indiquées concernent les bois arrivés à maturité. Ces propriétés peuvent varier de façon notable selon la provenance et les conditions de croissance des bois.

	<u>Moyenne</u>	<u>Écart-type</u>
Densité* :	0,65	0,05
Dureté monnin* :	3,2	0,5
Coeff. de retrait volumique :	0,54 %	0,07 %
Retrait tangentiel total (RT) :	8,3 %	0,8 %
Retrait radial total (RR) :	4,4 %	0,4 %
Ratio RT/RR :	1,9	
Pt de saturation des fibres :	26 %	
Stabilité en service :	moyennement stable	

PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES ET ACOUSTIQUES

	<u>Moyenne</u>	<u>Écart-type</u>
Contrainte de rupture en compression* :	60 MPa	3 MPa
Contrainte de rupture en flexion statique* :	105 MPa	11 MPa
Module d'élasticité longitudinal* :	14960 MPa	1920 MPa
(* : à 12% d'humidité, avec 1 MPa = 1 N/mm ²)		
Facteur de qualité musicale :	114,2 mesuré à 2651 Hz	

DURABILITÉ NATURELLE ET IMPRÉGNABILITÉ DU BOIS

Les résistances aux champignons et aux termites mentionnées correspondent à des utilisations sous climat tempéré. Sauf mention particulière relative à l'aubier, les caractéristiques de durabilité concernent le duramen des bois arrivés à maturité ; l'aubier doit toujours être considéré comme non durable vis-à-vis des agents de dégradation biologique du bois.

Champignons : classe 5 - non durable

Insectes de bois sec : sensible - aubier peu ou non distinct (risque dans tout le bois)

Termites : classe M - moyennement durable

Imprégnabilité : classe 2 - moyennement imprégnable

Classe d'emploi : classe 1 - à l'intérieur (pas de risque d'humidification)

Essence couvrant la classe 5 : Non

NÉCESSITÉ D'UN TRAITEMENT DE PRÉSERVATION

Contre les attaques d'insectes de bois sec : ce bois nécessite un traitement de préservation adapté

En cas d'humidification temporaire : ce bois nécessite un traitement de préservation adapté

En cas d'humidification permanente : l'utilisation de ce bois n'est pas conseillée

SÉCHAGE

Vitesse de séchage : normale
Risque de déformation : peu élevé
Risque de cémentation : oui
Risque de gerces : élevé
Risque de collapse : non

Notes : Le séchage artificiel doit être mené avec soin afin d'éviter les risques de cémentation (vitesse lente et humidité élevée).

Table de séchage suggérée : 3

Humidité bois (%)	Température (°C)		Humidité air (%)
	sèche	humide	
Vert	60	56	81
30	68	58	61
20	74	60	51
15	80	61	41

Table donnée à titre indicatif pour des épaisseurs inférieures ou égales à 38 mm.

Elle est à valider par une mise en application dans le respect des règles de l'art.

Pour des épaisseurs comprises entre 38 et 75 mm, l'humidité relative de l'air serait à augmenter de 5% à chaque étape.

Pour des épaisseurs supérieures à 75 mm, l'augmentation serait de 10%.

SCIAGE ET USINAGE

Effet désaffûtant : normal
Denture pour le sciage : acier ordinaire ou allié
Outils d'usinage : ordinaire
Aptitude au déroulage : bonne
Aptitude au tranchage : bonne

Notes : Parfois difficultés dues au contrefil.

ASSEMBLAGE

Clouage vissage : bonne tenue
Collage : correct

CLASSEMENTS COMMERCIAUX

Classement d'aspect des produits sciés : Selon les règles de classement SATA (1996)
Pour le « Marché général »
Classements possibles avivés : choix I, choix II, choix III, choix IV
Classements possibles coursons : choix I, choix II
Classements possibles coursons de chevrons : choix I, choix II, choix III
Pour les « Marchés particuliers »
Classements possibles frises et planchettes : choix I, choix II, choix III
Classements possibles chevrons : choix I, choix II, choix III

RÉACTION AU FEU

Classement conventionnel français : Épaisseur > 14 mm : M.3 (moyennement inflammable)
Épaisseur < 14 mm : M.4 (facilement inflammable)

Classement selon euroclasses : D s2 d0

Ce classement par défaut concerne les bois massifs répondant aux exigences de la norme NF EN 14081-1 annexe C (mai 2006), utilisés en paroi verticale. A savoir bois de structure, classé, de densité moyenne minimale 0,35 et d'épaisseur minimale 22 mm.

UTILISATIONS

Allumettes
Meuble courant ou éléments
Ebénisterie (meuble de luxe)
Intérieur de contreplaqué
Emballage-caisserie
Ossature

Menuiserie intérieure
Placage tranché
Face ou contreface de contreplaqué
Articles tournés
Charpente légère
Parquet

PRINCIPALES APPELLATIONS

<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>	<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>
Bénin	SAYO	Cameroun	AVEP-ELE
Congo	MBOSSO	Côte d'Ivoire	KEKELE
Ghana	ONAKWA	Nigeria	OLAZO
Ouganda	MUMULI	République Centrafricaine	GOMBOUL
République Démocratique du Congo	NEMBA-MBOBOLO		

